

Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

Quand le silence devient violence : constats, impacts et priorités d'action

Dans le cadre des 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre, le Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité au Burundi (MFFPS) a élaboré un **rapport analytique et stratégique** sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes, des filles et des enfants au Burundi¹.

Ce document propose une **synthèse analytique** visant à rendre visibles des réalités trop souvent réduites au silence, à mettre en évidence les tendances majeures, les défaillances institutionnelles et les impacts structurels des violences, afin d'orienter les décisions des institutions étatiques, des organisations de la société civile, des acteurs communautaires et des partenaires internationaux.

Derrière les chiffres et les analyses, ce document traduit une réalité constante : les violences persistent parce que les réponses demeurent insuffisantes.

C'est dans cette perspective que le présent document, intitulé ***Lumière sur l'invisible***, a été élaboré. Alors que le rapport analytique et stratégique du MFFPS constitue un outil de référence approfondi, ce document vise à en prolonger la portée en proposant une synthèse plus accessible, susceptible d'être mobilisée dans les espaces de décision, de plaidoyer et de sensibilisation.

Il répond à la nécessité de rendre visibles des réalités documentées mais insuffisamment prises en compte, de relier les constats analytiques aux responsabilités institutionnelles et de faciliter l'appropriation des enjeux par l'ensemble des acteurs concernés.

Contexte général et tendances observées : une violence ancrée dans le quotidien

Au Burundi, les violences à l'égard des femmes, des filles et des enfants ne relèvent ni de faits isolés ni de situations exceptionnelles. Elles s'inscrivent dans un contexte marqué par l'impunité, la persistance de normes sociales discriminatoires et la faiblesse des mécanismes de prévention et de protection.

¹ <https://burundimffps.org/rapport-analytique-et-strategique-sur-la-prevention-et-la-lutte-contre-les-violences-a-legard-des-femmes-des-filles-et-des-enfants-au-burundi/>

Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

Entre novembre 2024 et octobre 2025, le MFFPS a documenté plus de **200 violations graves des droits humains** touchant les femmes, les filles et les enfants. Ces chiffres, bien qu'élevés, demeurent probablement en deçà de la réalité, en raison de la peur de dénoncer, de la stigmatisation sociale et du manque de confiance envers les institutions.

Dans ce contexte, l'élaboration du document ***Lumière sur l'invisible*** vise à dépasser la simple présentation des données afin de mettre en évidence les dynamiques structurelles qui entretiennent la violence. La sous-déclaration des cas ne traduit pas une absence de violations, mais constitue le symptôme d'un système dans lequel les mécanismes de protection demeurent insuffisants ou inaccessibles pour les victimes.

Formes de violences documentées : des atteintes multiples et graves

Les violations documentées comprennent notamment :

- des **violences sexuelles**, touchant majoritairement des filles mineures ;
- des **violences domestiques et intrafamiliales** ;
- des **fémicides** et des **infanticides** ;
- des **violences institutionnelles**, incluant les arrestations arbitraires, le refus d'enregistrer des plaintes et les pressions exercées sur les victimes.

Dans une proportion significative des cas, les auteurs sont des proches des victimes ou des personnes exerçant une autorité communautaire ou institutionnelle, ce qui réduit considérablement les possibilités de dénonciation, de protection et d'accès à la justice.

Impunité et défaillances institutionnelles : quand la protection fait défaut

L'analyse des données met en évidence une impunité systémique, caractérisée par :

- le refus ou le découragement lors du dépôt de plaintes ;
- l'absence ou l'insuffisance d'enquêtes effectives ;
- l'accès très limité aux soins d'urgence et aux examens médico-légaux ;
- les pressions familiales, communautaires ou institutionnelles visant à interrompre les procédures.

Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

Ces pratiques constituent une forme de violence institutionnelle et compromettent la mise en œuvre effective des obligations de l'État en matière de prévention, de protection et de poursuite des auteurs. *Pour de nombreuses survivantes, le système censé les protéger devient une source supplémentaire de vulnérabilité, renforçant le silence et la reproduction des violences.*

Conséquences sur les victimes et la société : des impacts durables

Les violences entraînent des conséquences graves et durables, tant au niveau individuel que collectif, notamment :

- d'importantes atteintes à la santé physique et mentale des survivantes ;
- des traumatismes chez les enfants, entraînant l'abandon scolaire et une vulnérabilité accrue à l'exploitation ;
- une précarisation économique des femmes et des familles ;
- une perte de confiance envers les institutions publiques.

À l'échelle nationale, ces violences fragilisent la cohésion sociale, entravent le développement humain et compromettent l'atteinte des Objectifs de développement durable, en particulier les ODD 3, 4, 5 et 16.

Orientations stratégiques prioritaires : répondre à l'urgence

Sur la base des données analysées, le MFFPS recommande une approche structurée autour de quatre axes complémentaires :

a) Prévention

Renforcer l'éducation aux droits humains, la sensibilisation communautaire, la transformation des normes sociales discriminatoires et l'identification précoce des situations à risque.

b) Protection

Améliorer l'accès à la justice, renforcer la prise en charge médico-psychosociale, former les acteurs institutionnels et mettre en place des mécanismes de protection d'urgence pour les survivantes.

Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

c) Réparation

Garantir l'accès à la justice, offrir un accompagnement juridique et psychosocial et soutenir l'autonomisation économique des survivantes.

d) Gouvernance et redevabilité

Lutter contre l'impunité, renforcer les capacités institutionnelles, améliorer la collecte de données et assurer un suivi indépendant des violations.

Conclusion et perspectives : écouter, agir, transformer

Le présent document constitue un outil destiné à soutenir les actions des institutions étatiques, des organisations de la société civile, des acteurs communautaires et des partenaires internationaux.

En rendant visibles les mécanismes qui maintiennent les violences dans le silence, ***Lumière sur l'invisible*** vise à contribuer à une prise de décision éclairée et à renforcer la cohérence entre documentation, plaidoyer et action.

La prévention et la lutte contre les violences envers les femmes, les filles et les enfants au Burundi ne sont pas seulement des impératifs juridiques. ***Elles représentent une urgence humanitaire et une condition essentielle pour la stabilité sociale, la paix et le développement durable.***